



SILLAGE

Nouveaux horaires d'ouverture pour la mairie

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h45-12h et 13h30-17h15
 Jeudi : 8h45 – 12h / Fermeture au public l'après-midi

À VOS AGENDAS

- **Commémoration du 11 novembre** : rassemblement devant la mairie à 10h45 pour le défilé jusqu'au monument aux morts pour la cérémonie. A l'issue de celle-ci, un hommage sera rendu devant la stèle des 4 frères LE BLOUCH.
- **Golfe du Morbihan – Vannes agglomération** annule la date de collecte du réemploi en novembre, en partenariat avec Emmaüs. Pour ce type d'événement, il a été convenu avec l'association de proposer une manifestation de collecte et de revente à la fin du printemps ou à la fin de l'été. En effet, la dynamique sera plus forte au moment des beaux jours. Nous vous remercions de votre compréhension.
- **Banque Alimentaire** : samedi 30 novembre de 10h à 17h Carrefour Contact.



ACTUALITÉ

Aménagement des abords de la plage de Rouvran...la suite !

Après la création du city-stade et d'un terrain de pétanque, le changement des jeux pour enfants, la municipalité a décidé de poursuivre l'aménagement de Rouvran.

Le fil conducteur de ce projet est de rendre cet espace accueillant, convivial et adapté à tous. Nous avons souhaité mettre en valeur le camping familial du Roch Vétür et donner un véritable « air de vacances » aux abords de la plage.

Programme des travaux :

- Enlèvement des souches et terrassement de l'esplanade devant le city-stade.
- Suppression de l'espace poubelles au profit de colonnes enterrées (réalisé par l'agglomération).
- Aménagement paysagé à l'entrée du camping et aux alentours.
- Mise en place de tables et de bancs.
- Transformation de la plateforme béton utilisée pour l'espace poubelle en parking à vélos et scooters afin d'encourager les déplacements doux.
- Création de barrières végétales entre le terrain de tennis et le camping.
- En 2020, plantation d'arbres : olivier, palmier, chênes verts.

L'ensemble des travaux d'aménagement paysagé sera effectué en interne par les agents des services techniques de la commune afin d'en réduire les coûts.

Cet espace sera progressivement agrémenté de diverses plantations.

LE DICTON

“La confiance est un élément majeur : sans elle, aucun projet n'aboutit.” Eric TABARLY

VIE QUOTIDIENNE

- Le lundi 7 octobre, Monsieur le Maire a signé la **Charte d'accessibilité en présence de Monsieur Jondot**, maire de Langoëlan et ministre temporaire de l'accessibilité et de l'exclusion. Cette charte comporte deux mesures majeures :
 - o Achat et mise à disposition par la commune d'équipements (rampes d'accès amovibles, amplificateurs de sons pour dialoguer, etc...) pour les particuliers et les commerçants, afin d'accueillir les personnes en situation de handicap.
 - o Installation d'autocollants qui annoncent le niveau d'accessibilité de la commune, pour valoriser le travail accompli et inciter les améliorations.
- **Un jeudi par mois, le SYSEM vous propose une visite du centre de tri de déchets recyclables** dans la zone industrielle du Prat à VANNES, en soirée, de 17h30 à 18h30 (inscription obligatoire). Plus de renseignements sur le site www.sysem.fr.
- **Du 16 au 24 novembre à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets**, l'agglomération et le Sysem proposent près de quarante ateliers pour rentrer dans la dynamique du territoire zéro déchet, zéro gaspillage : ateliers, conférences, visites, etc. Inscriptions : à partir du 23 octobre sur www.sysem.fr.
- **Participation citoyenne :** adresse mail pour joindre vos correspondants participationcitoyenne.ltdp@gmail.com

TRAVAUX

Collecte des déchets – GMVA – 3^{ème} phase des travaux : Début des travaux pour la mise en place de nouveaux conteneurs collectifs enterrés début novembre par Golfe Morbihan Vannes Agglomération sur les secteurs suivants : rue des Ibis, parking de l'Eglise, La Croix Neuve et rue du Pont Neuf.

ZOOM

Trois logements communaux locatifs à l'année disponibles début 2020.

En réponse à une forte demande, les élus municipaux ont acté lors du conseil du 4 octobre 2019 la transformation des gîtes communaux en logements locatifs annuels.

- 1^{er} logement :

Maison sur 2 niveaux type T3 : 39m². Coin cuisine, deux chambres, salle d'eau avec douche, une terrasse privative et un jardin individuel clos. Huisseries neuves. Cabanon extérieur. Chauffage électrique. Parking extérieur.

- 2^{ème} logement :

Maison mitoyenne type T4 : 55m². Cuisine équipée, trois chambres, salle d'eau avec douche, 2 wc séparés, une terrasse privative et un jardin individuel clos. Huisseries neuves. Cabanon extérieur. Chauffage électrique. Parking extérieur.

- 3^{ème} logement :

Maison mitoyenne type T3 : 58m². Cuisine équipée, deux grandes chambres, salle d'eau avec douche, une terrasse privative et un jardin individuel clos. Huisseries neuves. Cabanon extérieur. Chauffage électrique. Parking extérieur.

La commission sociale sera chargée d'attribuer les logements selon des critères précis. Elle est prévue la première quinzaine de novembre. Il faut que vos demandes parviennent à la mairie avant le 12 novembre à 12h à l'attention de Monsieur le Maire par voie postale ou par mail à mairie.letourduparc@wanadoo.fr.

Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Docteur Richard : 02 97 67 34 07

Ecole publique « Les Courlis » : 02 97 67 30 70

MARCHÉ

➤ Dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch

Directeur de publication : François MOUSSET
 Réalisation : La commission communication
 Distribution : Elus et agents communaux
 Crédit photos : Mairie du Tour du Parc
 Impression : Mairie du Tour du Parc
 Tirage 1000 exemplaires
 Dépôt légal : N° 1516- 09 mai 2017



ISO
9001

ISO
1400

OHSAS
18001

DIN
67 38

PCF

CO2
neutral